Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Contrat de travail

Par Maryline

Bonjour

Je rencontre un gros problème
Mon oncle qui demeure en Italie est malade du covid alité sous oxygène placé en isolement chez lui avec la personne (payée) qui s'occupe de lui
Le contrat de cette personne est de 3 H / jour pour le ménage, le repas
Hors vu qu'elle est malade elle est en quarantaine chez mon oncle et demande d'être payée 24/24 H alors qu'elle a déclarée être en isolement pour covid
Qui dit isolement dit forfaits journaliers sécurité sociale ?
Les deux familles qui l'employaient ont mis fin aux contrats de travail vu qu'elle est en quarantaine et veut qu'on comble le manque à gagner ? Est ce légal ?
Qui peut éclairer ma lanterne ? Quelqu'un dans le même cas ?
Qui a un lien ou connaissance des contrats élaborés par les " consultants " (c le nom des personnes responsables de ces femmes de ménage ?)
A qui dois me m'adresser pour avoir connaissance du fameux contrat, un organisme à me conseiller ?
Je suis perdue j'aimerai vraiment des réponses de personnes qui connaissent le juridique

Je vous remercie